

## Formulaire d'information sur la gestion des eaux pluviales pour un projet dont la somme des surfaces imperméables est inférieure à 240 m<sup>2</sup>

Le Grand Chalon Agglomération instruit le dossier présenté pour s'assurer que le projet remplit les conditions requises en matière de gestion des eaux pluviales et de compensation de l'imperméabilisation des sols pour ne pas aggraver les écoulements, puis émet un avis.

Cet avis ne préjuge en rien du respect des préconisations et/ou recommandations émises par la collectivité et de la bonne conception ou exécution de ces installations conformément aux règles de l'art, à la réglementation en vigueur et aux normes applicables, ni de leur état d'entretien et de fonctionnement. La gestion des eaux pluviales est de la responsabilité exclusive du propriétaire qui doit concevoir et réaliser un (ou plusieurs) dispositif(s) adapté(s) à l'opération, à la topographie, à la nature du sol et du sous-sol, et qui doit prendre toutes les mesures pour garantir le bon fonctionnement des ouvrages et des installations.

### 1 Identité et coordonnées du pétitionnaire :

Nom (ou dénomination pour les personnes morales)

Prénom

Adresse du demandeur :

N° de la voie  Type et nom de voie

Code postal  Commune

Tél.

Adresse mail

### 2 Localisation et nature du projet :

#### Localisation :

Adresse

Code postal

Commune

Références cadastrales

Zone du PLUi concernée

### Vocation de l'aménagement :

- Maison individuelle
- Immeuble
- Lotissement
- Zone d'activités
- Voirie
- Parking
- Bâtiment à usage d'activité ou de service (préciser le type d'activité)

- Autres (préciser)

### Type d'aménagement, par rapport à l'existant :

- Construction neuve
- Extension
- Démolition – reconstruction
- Autres (préciser)

### 3 Détail des surfaces aménagées :

Surface totale du projet<sup>1</sup> (m<sup>2</sup>)

Surface aménagée<sup>2</sup> (m<sup>2</sup>)

---

<sup>1</sup> Surface totale = périmètre « administratif » du projet (parcelles)

<sup>2</sup> Surface aménagée = somme des surfaces aménagées à l'issue du projet (autrement dit surface totale – surfaces laissées à l'« état naturel »). Comprend donc les éventuelles surfaces déjà imperméabilisées avant le projet, et qui seraient conservées telles quelles

### Détail des surfaces aménagées (usages et matériaux) :

Type de surface (usage)	Surface en plan totale (m <sup>2</sup> )	Répartition <sup>3</sup>			Pour les surfaces déconnectées, préciser les dispositions permettant d'assurer la déconnexion  (espace vert en dépression ou « en creux » ou surface perméable + fondation spécifiquement conçue pour retenir et infiltrer les eaux pluviales)
		Surfaces imperméables (m <sup>2</sup> )	Surfaces végétalisées et/ou perméables (m <sup>2</sup> )	Surfaces « déconnectées » (m <sup>2</sup> )	
Toitures					
Voies carrossables					
Chemins piétons et vélos					
Stationnements					
Terrasses, cours...					
Piscines					
Espaces verts					
Autres (préciser)					
TOTAL					

<sup>3</sup> Explications sur la différence faite entre « Surfaces végétalisées ou perméables » et « Surfaces « déconnectées » : On entend ici par « surfaces végétalisées et/ou perméables », les surfaces qui ne sont pas imperméables et permettent donc à au moins une partie des eaux pluviales de s'infiltrer au travers du revêtement, mais qui ne sont pas spécifiquement conçues pour assurer l'infiltration des eaux pluviales in situ et éviter ainsi tout écoulement vers l'aval même en cas de forte pluie.

On entend par « surfaces déconnectées les espaces conçus spécifiquement de manière à infiltrer toutes les eaux de pluie sur place, évitant ainsi tout écoulement vers l'aval même en cas de forte pluie (par exemple un espace vert en pleine terre et « en creux », ou un stationnement avec un revêtement perméable ET une fondation permettant la rétention temporaire et l'infiltration des eaux pluviales au fond de la structure).

#### 4 Dispositif d'infiltration :

Quelle est la surface totale imperméable (en m<sup>2</sup>) ?

Quel est le type de dispositif spécifique prévu ? (espace vert « en creux » / noue / fossé / jardin de pluie / tranchée d'infiltration / autre (préciser))

Localisation (Elle doit apparaître clairement sur les documents fournis.)

Des tests d'infiltration ont-ils été réalisés au droit du site ? Si oui, compléter l'annexe 2

Sur la « Carte de contraintes à l'infiltration » du zonage, le projet est-il concerné par des éléments particuliers ? Si oui, lesquels ?

Identifiez-vous d'autres éléments de contexte particuliers à prendre en compte ?

Quel est le volume à mettre en œuvre (m<sup>3</sup>) ?<sup>4</sup>

Quelle est l'emprise (m<sup>2</sup>) ?

Quelle est la profondeur maximale (m) ?

---

<sup>4</sup> Un outil de calcul permettant de dimensionner le volume à mettre en œuvre est mis à disposition par le Grand Chalon.

Le dispositif est-il rempli de matériaux drainant de type graviers ? Si oui préciser le gabarit moyen et le volume d'eau à gérer du dispositif (m<sup>3</sup>)

**Dans le cas où le projet comporterait plusieurs dispositifs, remplir l'annexe 3.**

## **5 Gestion des écoulements venant de l'amont :**

D'après la Carte des écoulements exceptionnels du zonage, le projet est-il concerné par un élément particulier (axe d'écoulement, inondation constatée, inondation modélisée) ? Si oui, lequel ?

Quoi qu'il en soit, le projet est-il susceptible de recevoir des écoulements venant de l'amont (de la route, d'un versant, des propriétés situées en amont...) ?

**Si oui, donner les informations demandées à l'annexe 1.**

## **6 Gestion des pluies exceptionnelles précipitées sur le projet :**

Quelles sont les conséquences du débordement des dispositifs pour des pluies exceptionnelles ?

Quelles dispositions sont prises pour éviter ou réduire le risque d'inondation ?

Un dispositif de surverse en surface est-il prévu ?

[Redacted]

Si oui, où est-il situé ? Vers où seront dirigés les débordements ? Cela doit apparaître clairement sur les documents fournis.

[Redacted]

Des éléments sensibles à l'aval du projet sont-ils exposés ?

[Redacted]

## **7 Entretien des dispositifs :**

Qui entretiendra les dispositifs ?

[Redacted]

Quel type d'entretien est-il prévu ?

[Redacted]

Avec quelle fréquence ?

[Redacted]

## 8 Pièces à joindre à la demande :

<input type="checkbox"/>	Ce formulaire rempli et signé
<input type="checkbox"/>	Plan de situation (plan cadastral)
<input type="checkbox"/>	Plan masse du projet
<input type="checkbox"/>	Plan de localisation des tests d'infiltration (si existant)
<input type="checkbox"/>	Mesures réalisées au cours des tests d'infiltration (si existant)
<input type="checkbox"/>	Plan des différents dispositifs et mesures de gestion des eaux pluviales, faisant notamment apparaître : - Les surfaces imperméables, perméables, végétalisées, déconnectées - Le/les dispositifs d'infiltration - Emprises collectées par chacun du/des dispositifs - La trajectoire des débordements envisagée en cas de pluie exceptionnelle et les exutoires à l'aval du projet
<input type="checkbox"/>	Note de calcul des volumes de rétention
<input type="checkbox"/>	Eventuelle demande d'autorisation de raccordement

Remarque : la transmission de ces différents éléments n'a pour objectif que l'instruction du dossier par les services. La consultation de ces éléments par les services et la délivrance d'un avis favorable n'engage pas la responsabilité de ces derniers. Le bon dimensionnement, la bonne conception, la bonne réalisation et le bon entretien des dispositifs relèvent de la responsabilité du pétitionnaire.

Fait à ..... Le .....

Signature :

## 9 Contacts :

### *Contacts*

**Grand Chalon – Direction de l'Eau et de l'Assainissement**

*Accueil téléphonique : 03.85.43.78.05*

*Courriel : [eauetassainissement@legrandchalon.fr](mailto:eauetassainissement@legrandchalon.fr)*



**Annexe 1 – Gestion des écoulements venant de l’amont – informations complémentaires à fournir :**

Quelles sont les parties du projet potentiellement exposées à ces écoulements ?

Quelles précautions sont prévues pour éviter les risques d’inondations au droit du projet, et pour ne pas les aggraver à l’aval ?

(Exemples : Absence de construction dans les secteurs exposés / Surélévation des niveaux sensibles / Surélévation des équipements sensibles / Mise en place de protections rapprochées...)

Comment les axes d’écoulement sont-ils gérés ?

(Exemples : Un axe d’écoulement a été préservé / Un parcours à moindre dommage a été prévu / Ces écoulements seront déviés...)

## Annexe 2 - Tests d'infiltration réalisés

Combien de tests d'infiltration ont été réalisés ?

Quels types de tests ont été réalisés ?

Où ? (Cela doit apparaître clairement sur les documents fournis.)

Comment les trous ont-ils été réalisés (pelle à main / tarière à main / pelle mécanique ?)

A quelle profondeur ?

Pendant combien de temps les mesures ont-elles été effectuées ?

Quelles vitesses d'infiltration avez-vous mesurées au droit des différents tests (en m/s) ?

Quelle vitesse d'infiltration avez-vous retenue pour le dimensionnement des dispositifs (en m/s) ?

Avec-vous appliqué un coefficient de sécurité ? Si oui de combien ? Pour quelle raison ?

### Annexe 3 - Dispositifs d'infiltration complémentaires

	Dispositif n°2	Dispositif n°3
Quel est le type de dispositif prévu ?		
Localisation (Elle doit apparaître clairement sur les documents fournis.)		
Volume à mettre en œuvre (m <sup>3</sup> ) ?		
Emprise (m <sup>2</sup> )		
Profondeur maxi (m)		
Rempli de matériaux drainant de type graviers ? Si oui préciser le gabarit moyen et le volume utile du dispositif (m <sup>3</sup> )		